



Chapitre 4

La sortie de l'euro, un remède illusoire

Le dilemme européen

Avec le recul du temps et l'expérience de la crise, on mesure mieux à quel point la création de l'euro a été, compte tenu de ses modalités, une catastrophe pour les peuples européens et pour l'idée même d'Europe. Par définition, la monnaie unique rend impossible tout ajustement du taux de change, mais aucun mécanisme de transfert n'a été prévu : budget limité, interdiction faite à la BCE de financer les déficits des États membres, etc. Dans ces conditions, un mécanisme infernal est déclenché à partir du moment où les taux d'inflation se mettent à diverger. Et c'était inévitable, compte tenu des différences structurelles entre les économies de la zone euro (même si personne n'avait vraiment pointé ce problème). Dès lors, l'inflation plus élevée dans les pays du sud de l'Europe conduit à des pertes de compétitivité que rien ne permet de contrôler. Le choc de la crise a pour effet de couper le robinet des entrées de capitaux qui permettaient de compenser les déficits commerciaux du Sud, et l'interdiction de financer les déficits publics par la ou les Banques centrales fait éclater la crise des dettes souveraines¹. Enfin, sous cette crise spécifique des dettes, se profile une crise plus « classique » de la rentabilité qui accentue la divergence des économies nationales à l'intérieur de cette « Union » économique et monétaire².

Cette situation est inextricable, puisque tous les outils qui permettraient de la gérer sont en quelque sorte anticonstitutionnels. La voie choisie par les institutions européennes et les gouvernements de la zone a pu concéder quelques entorses aux préceptes eurolibéraux, mais elle s'est très vite orientée vers une thérapie de choc. Celle-ci est apparemment « absurde » ou « irrationnelle », voire « analphabète » (*illiterate*), puisque l'austérité budgétaire fabrique de la récession, du chômage, et du déficit public. C'est sur ce point que porte la critique « keynésienne » qui est parfaitement fondée, mais passe à côté de la rationalité de cette politique qui vise un tout autre objectif : réduire le

¹ Voir Michel Husson, « [Economie politique du système-euro](#) », *Inprecor* n°585/586, août-septembre 2012.

² Voir Michel Husson, « [Le taux de profit dans la zone euro](#) », *note hussonet* n°57, 1er février 2013.

coût du travail, démanteler les systèmes de protection sociale et de négociation collective, et en dernière instance rétablir le taux de profit. Cette thérapie de choc fait évidemment des dégâts profonds et durables, même du point de vue du capital européen, car les entreprises européennes pâissent de la récession, prennent du retard en termes d'investissement, etc. Il n'empêche que cette stratégie de passage en force, d'une grande violence sociale, est consciemment et délibérément adoptée par les institutions européennes et le capital financier qu'elles représentent : l'occasion donnée par la crise était trop belle.

Il existe donc un assez large consensus autour de deux idées :

« Si l'on avait voulu construire une zone monétaire commune, il aurait fallu choisir une autre méthode que celle qui a été adoptée pour l'Union économique et monétaire, et on préférerait certainement un autre point de départ que la situation actuelle de la zone euro » (Mario Nuti³).

« La monnaie unique et la quinquennalité institutionnelle et juridique qui la soutient (Banque centrale indépendante, pacte de stabilité) interdisent toute politique s'attaquant à la fois au creusement des inégalités et à la confiscation de la souveraineté par une classe dominante subordonnée aux exigences de la finance » (Serge Halimi⁴).

À partir de ce constat, deux positions sont logiquement possibles : la refondation ou la sortie. Il s'agit bien d'orientations stratégiques, et non de pronostics sur la trajectoire de la zone euro. Les projets de refondation de l'euro offrent un très large éventail de propositions et partagent en gros le même objectif : sortir de la crise, avec les traits spécifiques qu'elle prend en Europe, en changeant les règles du jeu, de manière à préserver ce qu'il est convenu d'appeler le modèle social européen. Le degré de radicalité de ces projets peut varier, mais toutes ces propositions se heurtent à une même critique : elles supposent un accord minimal des gouvernements européens qui semble totalement hors de portée. Ceux qui les soutiennent sont alors baptisés « européistes », et taxés d'angélisme parce qu'ils sous-estiment l'état actuel des rapports de force et le poids dominant de la finance.

L'autre position est d'une parfaite logique binaire : puisque l'euro a conduit à de tels désastres, il est nécessaire et il suffit d'en sortir. Outre la possibilité retrouvée d'ajuster les taux de change et de financer les déficits en dehors des marchés financiers, d'autres arguments sont mobilisés en sa faveur : la dévaluation permettrait non seulement de rétablir la compétitivité, mais aussi de permettre que la lutte des classes retrouve son périmètre « naturel », celui de la nation.

Il faut absolument sortir de ce faux dilemme parce qu'il fait obstacle à la recherche d'une stratégie européenne pour la gauche. Et c'est d'autant plus vrai que la « sortie sèche » de l'euro soulève toute une série de difficultés que ses partisans minimisent.

Les arguments économiques contre la sortie de l'euro

Renchérissement de la dette acquise à proportion de la dévaluation

³ D. Mario Nuti, « [The Euroarea: Premature, Diminished, Divergent](#) », August 2013.

⁴ Serge Halimi, « [Stratégie pour une reconquête](#) », *Le Monde diplomatique*, septembre 2013.

L'un des arguments en faveur de la sortie de l'euro consiste à dire que le déficit public pourrait de nouveau être financé par la Banque centrale, ce qui permettrait d'échapper à la tutelle de fait des marchés financiers sur la politique économique et budgétaire. Outre le fait qu'une telle mesure de rupture pourrait être prise sans avoir besoin de sortir de l'euro, le problème est qu'une dévaluation de la nouvelle monnaie entraînerait immédiatement un alourdissement de l'encours de dette déjà accumulé. Prenons l'exemple de la France : l'encours de sa dette publique est de 1900 milliards d'euros au troisième trimestre 2013. Supposons que la nouvelle monnaie s'établisse à un « franc » pour un euro, puis soit immédiatement dévaluée de 20 %, puisque c'est l'ordre de grandeur minimal évoqué par les tenants de la sortie de l'euro. Compte tenu de cette dévaluation, la dette publique exprimée en « francs » augmenterait de 20 %, aggravant ainsi d'autant les charges d'intérêts sur la dette.

À cet argument, deux réponses sont avancées. La première consiste à dire qu'il faudrait aussi annuler une partie de la dette. C'est une excellente idée, mais qui n'aurait pas besoin d'une sortie de l'euro pour être appliquée. Il y a ensuite une autre réponse d'ordre juridique, récemment découverte par Jacques Sapir⁵ qui invoque « un fait de droit international » (la *lex monetae*) : la majeure partie (85 %) de la dette publique française ayant été émise « dans des contrats de droit français [qui] stipulent que la dette sera remboursée dans la monnaie ayant cours dans notre pays⁶. » Elle serait donc relibellée dans la monnaie nationale, par conséquent sans aucun effet à la suite d'une dévaluation.

Cette analyse pêche par plusieurs points. L'émission de la dette sous droit français garantit qu'en cas de conflit entre l'État et ses créanciers, ce conflit serait réglé devant les tribunaux français, ce qui d'ailleurs ne garantit aucunement que l'État l'emporte. Il y a ensuite deux cas de figures possibles. Si la zone euro éclate et que l'euro disparaît, les États devront passer entre eux une convention indiquant les taux de conversion entre l'euro et les nouvelles monnaies, les contrats en euros étant alors libellés dans les nouvelles monnaies aux taux de conversion négociés. Nul doute que les créanciers seront représentés à la table de négociation et défendront fermement leurs intérêts avec menace à l'appui. Si l'euro continue à exister comme monnaie, on ne voit pas pourquoi les créanciers, en particulier les non-résidents, accepteraient qu'une dette libellée en euros le soit en une monnaie moins forte. Soit alors un accord est trouvé à travers l'activation de clauses d'action collectives, soit le gouvernement français passe en force. Dans les deux situations, il s'agit d'une annulation partielle de la dette. Ce qui est certes toujours possible, que ce soit avec une monnaie unique ou sans, à condition d'avoir la volonté politique de s'affronter aux marchés financiers.

Il ne s'agit donc pas d'une question juridique, contrairement à ce que pensent maintenant les partisans de la sortie de l'euro. En cas de disparition de l'euro, il faudra tenir bon à la table des négociations et trouver des alliés, ce qui suppose des compromis

⁵ En novembre 2012, Jacques Sapir affirmait encore que dans le scénario d'une sortie isolée de l'euro, « la part de la dette détenue par les non-résidents augmentera. Comme on a 66 % de la dette détenue par des non-résidents, si le franc dévalue de 20 %, cela signifie un accroissement de 13,2 % de la dette publique. » (*Le coût d'une sortie de l'Euro*, <http://goo.gl/Umlkej>)

⁶ Jacques Sapir, « [Quand la mauvaise foi remplace l'économie : le PCF et le mythe de "l'autre euro"](#) », 16 juin 2013.

et donc la prise en compte des intérêts des créanciers. En cas de maintien de l'euro et en supposant même que les tribunaux français donnent raison à l'État, ce qui n'est aucunement acquis, les créanciers pourraient alors saisir d'autres juridictions (Londres ou New York par exemple) pour essayer de faire condamner la France. Il faudra alors refuser d'appliquer des décisions juridiques, ce qui suppose un bras de fer avec les institutions internationales et les marchés financiers. Bref, l'application de la *lex monetae*, soi-disant nouveau sésame pour une sortie tranquille de l'euro, risque d'être plus compliquée que prévue.

Les mirages de la compétitivité-prix

L'argument majeur en faveur d'une sortie de l'euro est que la dévaluation de la nouvelle monnaie permettrait de rétablir la compétitivité de l'économie. Cette proposition semble évidente, mais elle consiste à reprendre implicitement à son compte deux pièces essentielles du discours néolibéral et qui sont des idées fausses. La première consiste à dire que les déficits commerciaux enregistrés par les pays de la périphérie sont le résultat d'une augmentation de leurs prix à l'exportation. La seconde consiste à assimiler compétitivité-prix et compétitivité tout court.

D'une certaine manière, les partisans de la sortie de l'euro font de ce point de vue la même analyse que la Commission européenne et ne diffèrent que sur les outils : alors que les néolibéraux préconisent une « dévaluation interne », autrement dit un ajustement passant par l'austérité salariale, la sortie de l'euro permettrait une dévaluation « externe » avec ajustement sur le taux de change.

On a vu au chapitre précédent que le lien entre prix à l'exportation et performances à l'exportation est très relâché. En réalité, le creusement des déficits commerciaux des pays du « Sud » s'est fait du côté des importations en raison d'une croissance plus rapide du marché intérieur de ces pays.

Quant à l'assimilation entre compétitivité-prix et compétitivité, l'exemple français montre qu'elle est illégitime. Les pertes de parts de marché enregistrées par la France depuis une dizaine d'années ne peuvent s'expliquer par une dégradation de la compétitivité-prix qui n'a pas eu lieu, sauf vis-à-vis de l'Allemagne. Toutes les études sur le commerce extérieur français mettent au contraire l'accent sur des facteurs de compétitivité-hors-prix, à savoir l'innovation, le tissu industriel, l'adéquation à la demande. Par rapport à ces faiblesses spécifiques de l'économie française, une dévaluation du « franc » serait une mesure aussi peu adéquate que celle que préconisent les néolibéraux, à savoir une baisse du coût salarial. Ce raisonnement pourrait être étendu à l'ensemble des pays de la périphérie. Cela veut dire que la divergence entre le « Nord » et le « Sud » de l'Europe est le symptôme de différences structurelles profondes qui ne seraient pas effacées par un ajustement des taux de change.

On ne peut donc attendre monts et merveilles d'une dévaluation. Jacques Sapir propose pourtant un exercice d'évaluation selon lequel une dévaluation de 20 % du « franc »

permettrait à la France d'atteindre une croissance de l'ordre de 5 %, tandis que le chômage baisserait de 1,5 million en cinq ans⁷.

Ces résultats sont obtenus avec un modèle⁸ qui est plutôt une maquette. Parmi les variables essentielles de celle-ci, figurent les élasticités-prix qui mesurent l'effet sur les importations ou les exportations d'un pays d'une baisse ou d'une hausse de ses prix relatifs. Elles sont chiffrées à partir d'un tableau tiré d'une note de Patrick Artus⁹. Mais si on s'y reporte, on s'aperçoit que cette source n'est pas la bonne et que les chiffres sont différents. On pourrait considérer que c'est anodin, mais il se trouve que les élasticités calculées par Patrick Artus sont très variables d'une de ses notes à l'autre. L'élasticité-prix à l'exportation varie ainsi de 0,77 à 1,10 pour la France, de 0,19 à 0,47 pour l'Allemagne, de 0,28 à 0,70 pour l'Italie, etc¹⁰.

Ces données sont donc fragiles, leur utilisation encore plus. Le calcul est en gros le suivant : le « franc » dévalue de 20 %, le prix des exportations baisse de 20 %, la compétitivité s'améliore et les exportations augmentent de 16 %, compte tenu d'une élasticité-prix de 0,8. Elles passent de 538 milliards d'euros (données 2011) à 624 milliards d'euros. Du côté des importations, le raisonnement est le même avec une élasticité de 0,33 : le prix des importations augmente de 20 % à cause de la dévaluation, ce qui les fait baisser de 6,6 %. Elles passent de 594 milliards d'euros à 555 milliards d'euros. Le déficit commercial, qui était de 56 milliards d'euros (538 – 594), se transforme en un excédent de 69 milliards d'euros (624 – 555). Le PIB, dont le solde commercial est l'une des composantes, augmente de 125 milliards d'euros, soit de 6,25 %.

Voilà comment fonctionne le cœur de cette maquette. Avec un tel coup de fouet, il n'est pas étonnant que le chômage régresse à tel point que les créations d'emploi pourraient, dans certains cas de figure, « épuiser les réserves de travail existantes ». Du côté des finances publiques, les choses s'améliorent de manière tout aussi spectaculaires : le déficit budgétaire serait annulé en deux ans, puis se transformerait en excédent, tandis que la dette passerait de 90 % du Pib à 56 % en cinq ans. Bref, la dévaluation dégonflera la dette publique et voici pourquoi la question de son annulation ne se pose pas.

Ces chiffres extravagants tranchent avec tout ce que l'on peut trouver dans la littérature économique. Ainsi, une étude de l'Insee fournit ce calibrage : « d'après les modèles macroéconométriques, une appréciation permanente de 10 % de l'euro par rapport aux autres devises se traduirait à court terme par un recul significatif de la croissance économique en France, de l'ordre de 0,5 point par an les trois premières années¹¹. » En sens inverse, une dépréciation de 20 % ferait donc gagner un point de croissance : c'est cinq fois moins que ce que dit la maquette Sapir-Murer. On a évidemment le droit de

⁷ Jacques Sapir, « L'impact d'une sortie de l'Euro sur l'économie française et le chômage », mars-avril 2013, <http://goo.gl/NIF6Gz>

⁸ Jacques Sapir et Philippe Murer (avec la contribution de Cédric Durand), « Les scénarii de dissolution de l'euro », Fondation Res Publica, septembre 2013, <http://goo.gl/1XrKHV>

⁹ Patrick Artus, « Quels pays de la zone euro profiteraient d'une dépréciation de l'euro ? », Flash Natixis n°148, 13 février 2013, <http://goo.gl/tgJ4w3>

¹⁰ *Flash Natixis* n°10 du 4 janvier 2012 ; n°215 du 20 mars 2013 ; n°395 du 24 mai 2013.

¹¹ Franck Cachia, « Les effets de l'appréciation de l'euro sur l'économie française », Insee, *Note de conjoncture*, juin 2008, <http://goo.gl/4Tqmva>

produire d'autres résultats que ceux de l'Insee, mais il faudrait pouvoir comprendre les raisons de cet énorme écart. Or, c'est impossible à partir du document publié. En ne fournissant pas le détail du fonctionnement de sa maquette, Jacques Sapir prend ainsi le risque de déconsidérer, non seulement sa démonstration, mais l'ensemble de l'économie hétérodoxe dont il est par ailleurs un représentant éminent.

Ces chiffres exhibés à la virgule près montrent aussi que l'on ne sort pas d'une croyance aveugle dans une croissance miraculeuse dont l'économie française, et celles d'autres pays européens, ne seraient privées qu'en raison de leur appartenance à l'euro. Or, la réalité concrète ne confirme pas les calculs de coin de table de Sapir. Le Royaume-Uni ne fait pas partie de l'euro et a donc pu agir sur son taux de change : la livre sterling valait environ 1,5 euro avant la crise puis elle a baissé au voisinage de 1,2 euro, soit une dévaluation de 20 %. Mais on ne voit aucun effet de cette dévaluation sur la croissance au cours de cette période. Et cette dévaluation n'a en aucun cas dispensé de très brutales politiques d'austérité.

Il faut aussi remarquer que l'exercice équivaut à une redistribution des cartes au sein de la zone euro. Dans la variante la plus tranchée, le PIB de l'ensemble des pays sous revue (Allemagne, France, Espagne, Italie, Grèce, Portugal) augmente de 2,1 % par an sur les deux premières années. Cette progression est environ deux fois plus importante pour les pays qui dévaluent, mais le PIB de l'Allemagne recule de 2 % par an. Autant qu'on puisse en juger, l'effet en retour de cette récession sur les exportations des pays fournisseurs ne semble pas avoir été pris en compte.

La boucle infernale dévaluation-inflation-austérité

Les bénéfices d'une dévaluation doivent ensuite être rapportés à ses effets inflationnistes qui découlent de l'augmentation du prix des importations qu'elle engendre. Pour que la sortie de l'euro ne débouche pas sur « des processus d'inflation forte et autoentretenu », Jacques Sapir prévoyait, dans un document antérieur, « un blocage temporaire (3 mois) des prix et des salaires, et la constitution d'une 'Conférence Nationale sur les Rémunérations' avec le gouvernement, les syndicats et le patronat pour négocier les conditions de sortie du blocage¹² ».

Un tel blocage porte un nom : austérité salariale. Et elle n'aurait aucune raison de cesser au bout de trois mois, parce que le cycle inflation/dévaluation serait durablement enclenché, bien au-delà d'un blocage « temporaire ». Jacques Sapir le reconnaît lui-même : « on ne saurait éviter une inflation structurelle importante (de l'ordre de 4 % à 6 %) [qui] imposera des dévaluations régulières (tous les ans ou tous les 18 mois) ». Modifier le partage de la valeur ajoutée, comme le propose par ailleurs Jacques Sapir, est certes un levier indispensable de toute politique alternative. Mais cet objectif est difficilement compatible avec les effets d'une dévaluation.

De plus, il faut y insister, ce cycle dévaluation-inflation-dévaluation ne serait pas seulement engendré par des facteurs internes (le rapport entre salaires et profits) mais constamment entretenu par la spéculation contre la monnaie. Sortir de l'euro, ce serait donner aux marchés financiers un puissant moyen de pression contre lequel un contrôle

¹² Jacques Sapir, *S'il faut sortir de l'Euro*, déjà cité.

des capitaux ne suffirait pas tant que les pays concernés auraient encore un déficit commercial. D'un point de vue stratégique, ce serait une erreur majeure consistant à livrer cette arme aux adversaires de toute expérience de transformation sociale. Dans l'inévitable bras de fer avec les institutions européennes, la sortie de l'euro devrait au contraire être utilisée comme une menace dans la construction des rapports de force.

Au total, le projet d'une sortie de l'euro n'ouvre pas la voie vers un projet alternatif pour l'Europe, et cela pour plusieurs raisons. Comme on l'a déjà souligné, ce projet repose sur une analyse tronquée des raisons de la divergence entre les pays de la zone, qui ne résulte pas principalement de la divergence des rapports de prix mais renvoie à des causes structurelles bien plus profondes, que la possibilité de dévaluations ne ferait pas disparaître. Il conduit à une forme de concurrence « libre et non faussée » reposant sur l'arme de la dévaluation compétitive. Il fait le pari illusoire d'un retour à des taux de croissance dignes des « Trente Glorieuses » et néglige totalement la question-clé du contenu de cette croissance : en ce sens il tourne le dos à toute perspective de transition écologique, qui nécessite une coopération accrue et non une concurrence exacerbée.

Une monnaie commune

Plutôt qu'une monnaie unique, une monnaie « commune » combinerait un euro externe et des euros nationaux (euro-franc, euro-peseta, etc.). Ces euros nationaux auraient des parités fixes mais qui pourraient être réajustées pour tenir compte notamment des différentiels d'inflation entre pays. Ce système, préconisé notamment par Jacques Sapir et Frédéric Lordon, aurait le mérite d'échapper à toute spéculation.

Mais le doute est permis. Imaginons que l'Espagne retrouve, comme avant la crise, un déficit commercial de 8 ou 9 % : d'où viendront, et à quelles conditions, les capitaux nécessaires au financement de ce déficit ? Ou bien faut-il que tous les pays participant à la « monnaie commune » aient une balance commerciale strictement équilibrée ? La question est technique, mais il en est une, beaucoup plus politique, qui fait que ce projet pourrait lui aussi trouver sa place au musée du « concours Lépine européiste » moqué par Frédéric Lordon¹³. Par quel miracle, en effet, l'Allemagne accepterait-elle l'appréciation de sa monnaie et les dévaluations d'autres pays, voire une récession ?

La monnaie commune réintroduirait le jeu des dévaluations compétitives destinées à rogner des parts de marché sur les pays voisins. Comment croire que cette concurrence puisse être durablement réglée par la « négociation interétatique », même en supposant que ce processus se mène à l'abri des pressions de la finance ? Un tel projet revient finalement à postuler le même degré de consensus et de renonciation aux intérêts nationaux qui est par ailleurs reproché aux « européistes ». C'est pourquoi les partisans de la monnaie commune le remettent à plus tard (aux calendes grecques ?) lorsque les besoins constatés d'une meilleure coopération réapparaîtront quelques années après la dissolution de l'euro. Frédéric Lordon en fait assez clairement l'aveu dans son interview croisée avec Emmanuel Todd : « c'est peu dire que, revenus aux monnaies nationales, l'énergie politique manquerait pour repartir vers une nouvelle construction monétaire collective. Mais, personnellement, je ne veux pas abandonner l'idée de penser quelque

¹³ Frédéric Lordon, « [Sortir de l'euro, mais comment ?](#) », *Le Monde diplomatique*, août 2013.

chose qui dépasse le périmètre des nations présentes, même si c'est pour des horizons temporels éloignés¹⁴.»

La sortie de l'euro, condition préalable ?

Certains des partisans de la sortie de l'euro prennent le soin de souligner que cette sortie est « une condition nécessaire et même une condition indispensable à la mise en place d'une politique alternative mais une condition nullement suffisante et qui ne saurait remplacer la volonté politique¹⁵ ». Elle n'a de sens que si elle s'accompagne de « changements de politique macroéconomique et institutionnels ».

Costas Lapavistas en dresse la liste¹⁶ : « La dévaluation de la monnaie serait accompagnée d'une cessation de paiement et d'une restructuration de la dette publique. Pour empêcher l'effondrement du système financier, la nationalisation des banques serait indispensable, ce qui aboutirait à la création d'un service public bancaire. Il faudrait également imposer des contrôles pour empêcher la fuite des capitaux. Enfin, pour soutenir la croissance et l'emploi, la propriété publique devrait s'étendre dans une série de secteurs clés de l'économie, notamment les services collectifs, le transport et l'énergie. Sur cette base, il deviendrait possible de développer une politique industrielle qui mobiliserait les ressources et les crédits publics. »

Ce type de mesures vont effectivement à l'encontre de la logique eurolibérale, mais la démonstration n'est pas faite que la sortie de l'euro serait la condition préalable à leur mise en œuvre. En sortant de l'euro, la France, la Grèce, ou un autre pays, offrirait aux marchés financiers un moyen de pression extraordinaire à travers la spéculation sur la nouvelle monnaie qui enclencherait un cycle inflation/dévaluation venant saboter toute velléité de politique alternative. Il y a là une erreur stratégique majeure, sur laquelle les partisans de la sortie de l'euro ne donnent aucun début de réponse.

La sortie de l'euro comme moyen de restaurer la souveraineté ?

Le débat est ici obscurci par une confusion fondamentale entre souveraineté populaire (ou démocratique) et souveraineté nationale. Il existe pourtant des États dictatoriaux et souverains. Il existe toujours aussi la possibilité d'exercer une souveraineté nationale au nom de la souveraineté populaire. Mais ni Zapatero, ni Papandréou n'ont suivi la voie consistant à dire, à chaud : « nous ne pouvons payer la dette et nous cessons de le faire. Discutons. » Et Hollande a renoncé d'emblée à construire un rapport de forces contre l'ordolibéralisme merkelien en s'appuyant sur les pays du Sud. La question n'est donc pas le degré de « souverainisme » de ces gouvernements, mais leur soumission aux intérêts du capitalisme financier.

La vision du monde des partisans de gauche de la sortie de l'euro est au fond simpliste : il y a des entités nationales – qui n'ont pas vocation à se dissoudre dans une identité européenne – soumises à une dictature des marchés qui leur est en quelque sorte

¹⁴ Frédéric Lordon et Emmanuel Todd, « [Les intellectuels vont devoir parler au peuple](#) », *Marianne.net*, 6 Juillet 2013.

¹⁵ Jacques Sapir, *S'il faut sortir de l'Euro*, Document de travail, 6 avril 2011, <http://goo.gl/KOIP2v>

¹⁶ dans sa contribution au livre coordonné par Cédric Durand, *En finir avec l'Europe*.

extérieure. Et la sortie de l'euro permettrait à elle seule de s'en extraire. Il n'y aurait plus, à l'intérieur de chaque pays ainsi libéré des pressions de la finance, de rupture nécessaire avec le capitalisme financiarisé. En France, par exemple, les dividendes versés aux actionnaires équivalent à 13 % de la masse salariale. Mais en quoi la sortie de l'euro garantirait-elle que cette ponction redescende spontanément à 4 %, comme au début des années 1980 ? On retrouve ici une caractéristique commune aux partisans de l'euro qui font du libre-échange la cause unique des pressions exercées sur le salariat en oubliant les rapports de force internes entre capital et travail¹⁷.

La question qui se pose ensuite est de savoir si un « souverainisme de gauche » peut exister. Cela va de soi pour Lordon¹⁸ : « un souverainisme de gauche se distingue aisément d'un souverainisme de droite, ce dernier se concevant généralement comme souveraineté 'de la nation', quand le premier revendique de faire droit à la souveraineté 'du peuple'. » On a vu que cette distinction reste très floue, faute de prendre en compte les rapports de force sociaux internes. Mais Jacques Sapir va plus loin en récusant « l'idée qu'il puisse y avoir un souverainisme 'de droite' ou 'de gauche'. Il y a le souverainisme, condition nécessaire à l'existence d'une pensée démocratique (...) Il n'y a qu'un souverainisme » et entre les deux conceptions de la Nation, « il n'y a pas fonctionnellement de différence radicale à ce niveau de l'analyse »¹⁹.

Il ne faut donc pas s'étonner que le « souverainisme de gauche » ait du mal à s'affirmer et à se démarquer du souverainisme tout court. Il fait face à une double contradiction. D'une part, en faisant de la sortie de l'euro un élément central et fondateur de leur projet politique, ses partisans renoncent en pratique à une « reconfiguration des institutions européennes » contre laquelle, on l'a vu, il font feu de tout bois en la dénonçant comme une illusion abstraite. D'autre part, un tel abandon revient à se priver des éléments de démarcation qui leur permettraient de pouvoir prétendre à gagner une position hégémonique au sein de ce « bloc historique en voie de constitution »²⁰ dont le seul dénominateur commun serait finalement la sortie de l'euro.

Serge Halimi exprime très bien le besoin d'une démarcation programmatique et le risque couru en la mettant au second rang : « La sortie de l'euro, un peu comme le protectionnisme, s'appuierait par ailleurs sur une coalition politique mêlant le pire et le meilleur, et à l'intérieur de laquelle le premier terme l'emporte pour le moment sur le second²¹. »

On sait que le Front national fait de la sortie de l'euro l'axe central de son programme politique et cette proximité fait évidemment problème. Il faut poser cette question en se gardant de tout amalgame, mais il faut la poser. Et ne pas s'en tenir à cette objection facile : après tout, le FN avait appelé à voter non au Traité constitutionnel européen, et cela n'avait pas conduit la gauche radicale à voter oui ou à s'abstenir. Cependant ce parallèle ne fonctionne pas, car le « non de gauche » mettait en avant un autre projet

¹⁷ Sur ce point, voir le débat avec Sapir sur « La [démondialisation en question](#) », *La Revue des Livres* n°1, septembre 2011.

¹⁸ Frédéric Lordon, « [Ce que l'extrême droite ne nous prendra pas](#) », déjà cité.

¹⁹ Jacques Sapir, « [Souveraineté et Nation](#) », 11 juillet 2013.

²⁰ Jacques Sapir, « [Europe: un livre et un sondage](#) », 16 mai 2013.

²¹ Serge Halimi, « [Stratégie pour une reconquête](#) », *Le Monde diplomatique*, septembre 2013.

pour l'Europe. Les partisans de gauche de la sortie de l'euro ont au contraire renoncé à ces illusions « européistes » et nous invitent à « en finir avec l'Europe » pour reprendre ce titre malencontreux.

Force est de constater que les tentatives de démarcation et de délimitation vis-à-vis du FN sont d'une grande faiblesse, pour une raison de fond. Pour être cohérent, un projet de transformation sociale se doit de proposer des objectifs et de définir les moyens d'y parvenir. Le discours de gauche sur la sortie de l'euro commet une faute très grave, qui consiste à inverser les fins et les moyens. La sortie de l'euro est présentée comme une condition préalable qui permet d'envisager ensuite plusieurs projets alternatifs. Dans ces conditions, il devient très difficile de se démarquer du programme du Front national. Cela n'est possible qu'en donnant un contenu social au projet alternatif et à proposer une stratégie de désobéissance unilatérale aux règles de l'Europe réellement existante, au nom d'une autre Europe et de la mise en œuvre de solutions coopératives et généralisables. Dans ce schéma, la sortie de l'euro n'est ni une condition préalable, ni une fin en soi. Ce pourrait être à la limite une menace et une arme à n'utiliser qu'en dernier ressort.